

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	13
- présents	13
- votants	13
- absents	0

Date de convocation :

30 juin 2023

Date d'affichage :

30 juin 2023

VOTE

- POUR	11
- CONTRE	0
- ABSTENTION	2

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le

ID : 005-210501458-20230705-056_2023-DE

Berger
Levrault

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **ST JEAN ST NICOLAS**

Séance du 05 juillet 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 05 juillet à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Maire.

Présents : Josiane ARNOUX – Michel PRETI – Monique JANIK – Marc-André DABAT – Claude GUET – Isabelle DE COLOMBEL – Claude ALLAIRE – Daniel AUBERT – Thierry BAUD – Caroline DANGEL – Déborah BELIN – Eloïse RIBAIL

Isabelle DE COLOMBEL est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°056/2023 : SUBVENTION A L'ASSOCIATION ALP'RIVER ROCK

L'association Alp'River Rock, dont le siège est sur la commune, a pour objet de promouvoir les groupes de musique folk, blues, rock, de la région. Dans ce cadre, elle organise pour la deuxième année consécutive un festival, qui aura lieu les 15 et 16 juillet 2023.

Pour ce faire, elle sollicite auprès de la commune une aide financière de 1 500 €. Elle a déposé un dossier de demande en ce sens.

Le conseil municipal délibère et décide :

- ↳ **D'ACCORDER** à l'association Alp'River Rock une subvention de 1 500 euros pour l'organisation de son festival les 15 et 16 juillet 2023. Cette dépense sera imputée au chapitre 65 du budget principal

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme

LE MAIRE,
Rodolphe PAPET



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

07 JUL. 2023